

L'ACTION *nationale*

Editorial

Patrick Allen

Les carrières des affaires réclament
l'élite des jeunes canadiens-français
d'aujourd'hui

François-Albert Angers

Où est le byzantinisme ?

Henri Bourassa

Lettre du 10 avril 1902

Archélas Roy

Propos choquants

John Fisher

Le Québec doit conserver son visage
français

Jean Genest

Histoire sociale du Canada

François-Albert Angers

A propos du dernier livre de
M. Michel Brunet

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

Directeur : Pierre LAPORTE

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont : MM. François-Albert Angers, président; André Laurendeau, 1er vice-président; René Chaloult, 2e vice-président; Mario Dumesnil, secrétaire; Paul-Emile Gingras, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Arthur Laurendeau, Gérard Filion, Jean Drapeau, Guy Frégault, Pierre Laporte, Dominique Beaudin, Clovis-Emile Couture, Jean Deschamps, R. P. Richard Arès, S.J.; Wheeler Dupont, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Luc Mercier, Pierre Lefebvre, Gaétan Legault, Roland Parenteau, etc.

Administration
C.P. 221 Station E
MONTRÉAL

Rédaction
8100, boul. Saint-Laurent
MONTRÉAL - DU. 7-2541

L'ABONNEMENT : \$5.00 par année

L'abonnement de soutien : \$10.00

UNION DU COMMERCE

Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

GÉRANTS RÉGIONAUX

Fernand Drapeau
822 est, rue Sherbrooke
MONTRÉAL

Antoine Parent, c.l.u.
895 Place d'Aiguillon,
QUÉBEC, 4

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.*

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.



159 ouest, rue Craig,
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VI. 9-1339

LA CIE F.-X. DROLET

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier Mécanique — Forge — Fonderie

Modelage — Soudure


Matériaux d'aqueduc et Bornes-Fontaines

245, rue du Pont,

Québec

*Avec les hommages
d'un ami de la revue*

SERVICE DE PNEUS

 **Stadium** ^{L^{td}}

TIRE SERVICE ^{L^{td}}

Eugène Turcotte
Président et gérant

1871, rue DeLorimier
LA. 4-1177

André Trudeau
Sec.-Trés.

LES AMIS DE LA REVUE

D'ORSAY JEWELRY LTÉE

Roger Journault, Président

Bijoutiers,
marchands, commerçants

Salles d'échantillons
à votre service

CR. 9-4526-7 402 est, Saint-Zotique
Montréal

Dr Yvon Cloutier

Chirurgien-dentiste

3253 est, rue Beaubien

Bur. : RA. 2-2678

CL. 9-2553

GARAGE LAPOINTE

Vendeur DODGE - DE SOTO
Distributeur de pièces et accessoires
authentiques CHRYSLER

Réparations générales

7871 est, rue Notre-Dame
Montréal 5

Fondé 1914

Victory Tool & Machine Co. Ltd.

JOS. MATHIEU & FILS
Atelier mécanique de réparations
générales

Spécialités :

Manufacturiers de convoyeurs
à rouleaux, à courroies et à chaînes
Monte-charges

236-250, Rose de Lima, Montréal
WE. 1138

LA. 2-2161

WILSON FRÈRES ENRG.

Charlebois Frères, Props.

BOIS - CHARBON
HUILE À CHAUFFAGE

2537 est, rue Notre-Dame
Montréal

CR. 4-3503

GÉRARD LEBEAU

Rembourreur d'autos, housses,
vitres, capotes d'autos.

*Le plus grand atelier
du genre au Canada*

5940, rue Papineau
Montréal

Le chasseur sachant chasser...

CHAUSSURES

S-C-A-P-H-O-I-D Reg'd.

Marc De Lorme

Ajustement précis du pied
Clinique du pied : LA. 1-3083

916 est, rue Mont-Royal
Montréal

BOURBONNAIS & PEPIN

QUINCAILLERIE EN GROS
WHOLESALE HARDWARE
1575 est, rue Laurier, Montréal
LA. 1-9444

WE. 2-4955

ROLAND GIROUX

BRÛLEURS À L'HUILE
2031, rue Saint-Antoine
Montréal

ADAMS POTATO CHIPS

150, boul. des Laurentides

Pont-Viau
MO. 4-3548**HENRI L. BÉLANGER & CIE**Comptables agréés
3826, rue St-Hubert
VI. 4-3412**MARQUIS, J.-Antonin
PHARMACIEN**

Québec

Huile "TERO" Enrg.

Huile à chauffage

Charles Vincent Montréal
1690, rue Gilford — LA. 6-3379**ROY, Roméo**Specialités pharmaceutiques
Longueuil, P.Q.
OR. 9-0349**Charles-A. Grothé Cie Ltée***Entrepreneurs électriciens*6656, boul. Décarie, Montréal
RE. 3-7149**MASSE, Paul**

AVOCAT

152 est, rue Notre-Dame
BE. 1971**LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.**

ARCHITECTE

3, avenue Kelvin, Outremont
RE. 8-3434**ANGERS, Adrien, C. d'A.A.**

Assureur agréé

Bureau : 4009 rue Hochelaga
CL. 5-7797**POMPONETTE INC.**J. BRASSARD, prés.
256 est, Ste-Catherine, Mtl.

LA. 2-6144

Tailleurs pour Dames et Messieurs
775a E., rue Mont-Royal
(face à St-Hubert)**UN AMI OCULISTE****LA SOCIÉTÉ
SAINT-JEAN-BAPTISTE
des Trois-Rivières****BERNARD BENOIT***Linoleum, Stores Vénitiens, Stores
de Toile, Rideaux, Draperies*
11857 est, Notre-Dame,
Pte-aux-Trembles — MI. 5-5159**SANSSOUCY, Arthur**

BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga
CL. 5-2839**AUG. BRUNETTE Ltée**

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville
PL. 1946**G.-E. HOUDE**

MONTREAL OXYGENE ENRG.

4890, 5e avenue - Rosemont
LA. 4-6957**La Cie TULIPPE Ltée**Cravates, écharpes et robes de
chambre4630, rue Iberville, Mtl.
LA. 4-2533**SÉGUIN, Paul-Emile**

NOTAIRE

6726, St-Hubert
CR. 1-8739

Dr. ALBERT LOSEAU
L.Sc.O., O.D.
OPTOMÉTRISTE — OPTOMETRIST
1271 est, Ave Mont-Royal
Bureau : LA. 5-8719

LA CIE ACADIA ENRG.

LAVAGE DE VITRES, ETC.
ENTRETIEN DE BUREAUX

2125, rue Masson Street,
Montréal
LA. 2-0751

L.-G. FOREST
BOUCHER - ÉPICIER
Fruits et Légumes
1144, rue St-Zotique, Montréal
CR. 2-0780

M.-W. RIOPEL, M.C.H.
IMPORTATEUR
en montres et diamants
902 est, Bélanger — CR. 1-0640

PHARMACIE MICHON
1361 est, Mont-Royal, Montréal
LA. 1-3659
Roland Michon, Pharmacien

TESSO ELECTRIC REG'D.
(Paul Monastesse, prop.)
4707, rue St-Denis, Montréal
VI. 5-8505

Maison H. ROY Ltée

ÉTABLIE EN 1898
IMPRIMERIE — GRAVURE
marcel perrier, prop.
Deuil — Monuments
Faire-Part — Commercial
1419 rue St-Hubert, Montréal,
VI. 9-2448

RA. 1-4958

PARADIS MESSIER CIE LTÉE

Ameublement et décoration
Fernand Messier, président

7042, Boul. Pie IX
Montréal

ROLLAND LEFEBVRE
Chauffage électrique
"Electro-Heat"
5220, rue Garnier, Montréal
LA. 2-3986

GÉRARD NIDING

1126 est, rue Mont-Royal
Montréal
LA. 6-2801

Clovis Electric Cie Ltée

EUCHER LEFEBVRE, A.P.A., J.P.
Comptable public
4388, rue St-André, Montréal
Lafontaine 3-5341

ANDRÉ LA RUE, C.C.S.
Courtier en assurances
3450 est, rue Jean-Talon
Montréal 38 — RA. 2-1627

Mario Du Mesnil AVOCAT

4 est, rue Notre-Dame, Montréal
UN. 6-6913
482, rue Victoria, Saint-Lambert
OR. 1-9295

L'ACTION NATIONALE

Vol. XLVIII No 6

— MONTRÉAL —

Février 1959

Éditorial

Que nos députés se mettent au travail!

Au Parlement fédéral, cette année, on a inauguré la traduction simultanée. A la seule lecture du Hansard, il y apparaît évident que toute l'atmosphère de la Chambre s'en trouve changée. Le véritable bilinguisme y règne, d'une façon pratique. Non pas le bilinguisme qui oblige chacun à savoir s'exprimer aussi parfaitement dans deux langues que dans une, ce qui n'est jamais le privilège que de quelques esprits particulièrement doués. Mais celui qui permet à chacun de s'exprimer dans sa langue, par conséquent dans la pleine possession de ses moyens d'expression tout en étant compris de l'autre, qui répondra dans sa propre langue.

Quand cette question de la traduction simultanée a été soulevée, il s'est trouvé maint Canadiens français pour y être presque défavorable. Cela allait, disait-il, détourner les Canadiens anglais d'apprendre le français. C'était, une attitude qui équivalait à lâcher la proie pour l'ombre. La proie, c'est-à-dire la possibilité, enfin, après presque 100 ans de régime confédératif, pour les députés canadiens-

français, de pouvoir parler sur les diverses questions soumises à l'attention de la Chambre et d'influencer l'opinion en étant compris par tout le monde. Pour l'ombre, c'est-à-dire cette fort hypothétique et lointaine éventualité où la même situation se serait trouvée réalisée parce que tous les représentants anglophones du Parlement comprendrait assez bien le français pour suivre un discours ou un débat en cette langue.

Maintenant que la traduction simultanée a créé une telle situation, il va importer que nos députés canadiens-français sortent de certaines vieilles routines ou habitudes acquises. Tous ceux qui ont suivi les luttes parlementaires fédérales depuis un demi-siècle ou plus, ont toujours été assez unanimes pour souligner l'insignifiance de la députation canadienne-française; d'une façon générale, car il y a eu, bien sûr, de notables exceptions, en proportions variables avec les Parlements. Cela était dû, et reste dû, en partie, au fait que les grands partis fédéraux, à direction anglophone, ont tendance à éliminer de la députation, plutôt qu'à y attirer, les meilleurs éléments de l'élite canadienne-française. On comprend facilement pourquoi: il est plus facile de tenir en ligne, et de conduire éventuellement à l'abattoir, un troupeau de moutons qu'une meute de lions. Mais il y a eu aussi la difficulté du mode d'expression résultant de l'obligation de s'exprimer en anglais, si l'on voulait être entendu et écouté.

Il n'en sera plus ainsi dorénavant. Nos députés qui travailleront sérieusement, pourront communiquer le résultat de leurs travaux en français, donc avec une relative aisance. Et être compris de tous. Il faut espérer que nous les voyions se mettre au travail, afin que la députation française à Ottawa brille dorénavant comme il convient!

La Rédaction

Les carrières des affaires réclament l'élite des jeunes Canadiens français d'aujourd'hui

par Patrick ALLEN

Dans quelques mois des centaines de bacheliers des collèges classiques et un grand nombre de diplômés des écoles secondaires s'inscriront à l'université en vue d'acquérir la formation professionnelle et technique qui les préparera immédiatement à la vie active dans le milieu canadien-français. Il faut espérer que l'on n'appliquera jamais à ces jeunes les propos que tenaient récemment l'un des maîtres les plus prestigieux de notre jeunesse en soulignant les résultats de certaines formules "malheureuses" de formation qui ont abouti à la dégradation du patriotisme chez nous. Ce maître s'exprimait ainsi :

"Le résultat, aussi bien, dans notre jeunesse, aura été qu'on n'a su former ni des hommes, ni des citoyens, ni des Canadiens français, ni même des catholiques. Mais l'on a jeté, dans la vie, depuis deux générations écolières, la plus dangereuse espèce d'hommes qui soient : des déracinés. Et voilà qui pourrait expliquer ce qui apparaît d'étrange, de trouble, voire d'un peu anarchique, dans l'esprit et dans les démarches de trop de nos jeunes intellectuels et de bien d'autres." (1)

Les mieux doués de nos jeunes du point de vue caractère, volonté et intelligence, s'orienteront encore en grand nombre vers le sacerdoce, la médecine, le droit, les carrières littéraires, artistiques et scientifiques. On ne peut s'en étonner; il faut s'en réjouir. La plupart

(1) *Rôle d'une Société nationale*, Le Bulletin, publié par La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mars 1959.

de ces professions sont bien définies et ont un prestige bien établi non seulement dans la province, mais aussi dans le pays tout entier et même sur le plan international. Les Canadiens français ont là un actif solide qu'il ne faut pas laisser détériorer, un actif de base pour la survie de notre groupe ethnique.

Les responsables de l'orientation des jeunes jouent un grand rôle

Mais quelle proportion parmi les mieux doués de nos jeunes du point de vue caractère, volonté et intelligence, se dirigera vers les carrières économiques, les carrières des affaires ? La question est opportune, la réponse est importante. Combien d'éducateurs de carrière et de ceux qui ont la mission d'orienter les jeunes s'arrêtent sérieusement à ce problème ? Pourtant, comme nous l'avons souligné après bien d'autres, dans un article précédent, la réussite économique des Canadiens français est une question de vie ou de mort pour le groupe ethnique. Libre à ceux qui veulent vivre en vase clos de penser autrement. Comme l'a écrit à plusieurs reprises M. Esdras Minville : "Les affaires sont une entité concrète incarnée dans un régime institutionnel, ayant ses techniques, ses cadres juridiques, sa forme sociologique. L'entreprise, petite ou grande, commerciale industrielle ou financière, du type capitaliste ou du type coopératif en est l'unité de base. C'est par l'entreprise que l'industrie, le commerce, la finance existent, se développent, s'enchaînent et se compénètrent pour former l'organisme d'une région, d'un pays, du monde. L'entreprise est à l'organisme économique ce que la cellule est à l'organisme vivant." Or

l'organisme économique, qui contrôle la production, la distribution et la circulation de l'argent, influence de plus en plus directement l'activité de l'individu et de toutes les institutions d'un peuple. Manque-t-on de véritable chef et de prestige dans le domaine économique, c'est l'individu et toutes les institutions qui en souffrent. Et ces chefs, si on ne les trouve pas dans l'élite de nos collèges et de nos institutions secondaires, où les trouvera-t-on ? Aux éducateurs d'aujourd'hui et à ceux de demain de prendre conscience de ce grave problème, de se tenir en état d'alerte.

Les affaires, fonction sociale et complexe professionnel

Les carrières économiques et celles des affaires ne sont pas le refuge de gens médiocres, contrairement à un préjugé malheureusement encore trop répandu : leurs implications actuelles sont trop vastes pour prendre de tels risques. Comme l'a encore écrit monsieur Esdras Minville : "les affaires peuvent être envisagées sous deux aspects, comme *fonction sociale* et comme *complexe professionnel*."

Comme *FONCTION SOCIALE*, les affaires sont ordonnées à la satisfaction des besoins matériels des individus et de la communauté et, à ce titre, elles doivent répondre aux exigences du bien commun. Elles résultent du jeu des fonctions de la production des biens par l'exploitation des ressources naturelles et la transformation des matières premières; elles résultent aussi des fonctions de l'échange, comme le commerce et la finance, les transports et communications, l'entrepôt; elles ne peuvent enfin se passer des services professionnels, personnels et autres.

Comme *COMPLEXE PROFESSIONNEL*, les affaires résultent de l'exercice d'un grand nombre de fonctions vers lesquelles le jeune homme s'oriente selon ses goûts et ses aptitudes. Ces fonctions sont classées en deux catégories : les *fonctions de direction* qui sont celles des chefs d'entreprises ou celles des chefs de service dans les entreprises d'une certaine ampleur; les *fonctions auxiliaires* dont les unes ont un caractère nettement technique et spécialisé comme la comptabilité, la publicité, la vente, etc., et les autres qui proviennent surtout de la division du travail et ne demandent pas une formation professionnelle très avancée comme celles de commis, de caissiers, de teneurs de livres.

Or l'homme d'affaires, c'est celui qui dirige une entreprise industrielle, financière ou commerciale ou, du moins, qui participe à la direction. C'est un sommet vers lequel les jeunes Canadiens français doivent tendre soit indirectement et en passant par les fonctions spécialisées, soit directement, par étapes successives, en affirmant progressivement leur personnalité, leur esprit d'initiative et leur habileté dans des secteurs subalternes.

Rôle de chef offert aux jeunes dans les affaires

Quand nous invitons les jeunes à embrasser les carrières économiques ou les affaires, c'est à un rôle de chef que nous les appelons; c'est la détermination à devenir des entraîneurs, des engagés, des autorités, des meneurs d'hommes, qu'il faut cultiver chez eux. Nous n'entendons donc pas faire de ces jeunes de simples préposés à la fabrication ou au commerce d'un produit quelconque. Nous voulons qu'ils s'engagent dans l'industrie, le com-

merce et la finance non pour rester employés subalternes, mais en vue d'accéder à force de travail, de courage et de ténacité, aux postes de commande que la branche d'affaires choisie peut leur offrir. Trop d'éducateurs sont encore satisfaits quand ils ont réussi à former de bons employés. L'esprit de soumission et de résignation qu'on prêche devrait aboutir à plus et à mieux. S'il est vrai que l'on apprend à commander en obéissant d'abord à l'autorité compétente, il faut inculquer aussi la hantise du commandement.

Le chef d'une entreprise qui commande à ses subalternes, qui fait affaires avec un grand nombre d'hommes dans toutes les parties du pays et, même dans le monde entier, exerce sur la vie collective une influence très grande. Les trois types de relations qu'il entretient simultanément — relations humaines à l'intérieur de l'entreprise, relations d'affaires avec ses clients, ses fournisseurs et ses concurrents, relations sociales avec toutes les classes de la société en font un type d'homme dominant.

Dans ce sens les affaires forment un *COMPLEXE PROFESSIONNEL* d'accès plus difficile que n'importe quelle profession traditionnelle, surtout dans un milieu comme le nôtre où le premier occupant est installé depuis des années et contrôle à peu près 90% de la production et 80% de l'embauchage. Les grandes entreprises actuelles sont de plus en plus puissantes et les techniques nouvelles se multiplient et s'affirment. Si les Canadiens n'arrivent pas à créer de grandes entreprises ou à faire l'acquisition de quelques-unes d'entre celles qui existent déjà, leur influence sera toujours médiocre. Quand nous aurons dix ou vingt fois plus d'hommes d'affaires puissants et influents

pour embaucher les nôtres, l'expression "l'homme d'affaires, présence d'Eglise" signifiera vraiment beaucoup plus qu'aujourd'hui et c'est là un autre motif de chercher des chefs de file en affaires. Ce n'est pas en voulant changer brutalement le régime d'entreprise ou le système économique actuel, comme le croient trop de jeunes, que la réussite est possible. On peut chercher l'évolution vers de nouvelles formules, mais le champ des illusions dans ce domaine est dangereux.

Conditions de succès dans les affaires

C'est à chacun de faire l'effort qui s'impose et de passer à l'action. On admire les étoiles du sport ou de l'écran, mais les étoiles dans les affaires ne sont pas moins admirables. On peut affirmer que l'on réussit en affaires un peu comme à l'écran et dans le sport, à trois conditions. Il faut :

1. *Etre en forme* au point de vue physique, intellectuel et moral. Un bon état de santé détermine en bonne partie le rendement de l'homme. Il faut en outre joindre aux aptitudes et à la compétence l'esprit pratique fondé sur la connaissance des hommes avec lesquels on est en relation, celle du marché à conquérir et du produit à lancer. S'il faut s'intéresser à la poursuite du gain, il faut aussi pratiquer l'honnêteté professionnelle. La fraude n'a jamais été la clé du succès en affaires, du moins à long terme, contrairement à la croyance de trop de gens.

2. *Avoir l'esprit d'équipe*. Si le chef d'entreprise met le mécanisme de l'entreprise en marche, il doit savoir tirer le meilleur parti possible du rouage humain de l'entreprise, gagner la confiance à l'intérieur et à l'extérieur, penser et agir avec la collectivité qu'il touche. Le chef doit provoquer

et sentir l'appui et la poussée de l'équipe s'il veut compter des profits constants.

3. Suivre les *règles du jeu*. On peut les ramener à trois : le travail, la méthode et l'audace. Un employé subalterne, qui n'aspire à rien de plus, peut se contenter de travailler six heures par jour. Celui qui veut devenir chef d'entreprise et même celui qui est parvenu au sommet ne compte pas ses heures de travail, ni les jours de la semaine. Les veilles sont souvent prolongées par la lecture, la réflexion, la recherche et la mise au point de plans de contrôle et de développement. Le chef d'entreprise ne laisse rien au hasard. Toutes ses décisions sont le résultat d'une méthode sans cesse assouplie et vérifiée. Il ne perd jamais de vue les concurrents. Il prend les décisions qui s'imposent. Il invente, fait différent des autres, court après les formules inédites, les produits nouveaux, les marchés inexplorés; il éveille les besoins du consommateur et en crée d'autres. C'est l'initiative, l'audace, le cran qui est l'une des règles d'or du jeu. Quand il faut plonger, il plonge; quand il faut risquer, il risque. Il combat pacifiquement les concurrents, se reprend avec courage quand il échoue et recommence chaque matin avec ténacité une vie nouvelle.

Besoin pressant d'esprits humanistes dans les affaires

Mais il y a plus. Le régime capitaliste au XIX^e siècle, par l'inculture et l'égoïsme de ses chefs, réalisa le progrès technique à peu près exclusivement en termes de *QUANTITÉ*. Profit, rendement, capital et prix ont été recherchés pour eux-mêmes, sans tenir compte du facteur humain, des aspirations des ouvriers de l'entreprise. Les hommes de science et les techniciens ont fait merveille. La puissance matérielle a souri à des pays comme les Etats-

Unis qui ont abandonné les *humanités* comme élément de formation de base de leurs élites. Devant le besoin croissant de savants et de techniciens, les *humanités* en sont venues à paraître une entrave au progrès et là où elles ont continué d'attirer les meilleurs esprits d'une génération, elles les ont éloignés de la science, de l'industrie et du commerce.

Parce que les humanistes ont été tenus en marge de la société économique, celle-ci a donné dans plus d'abus et a provoqué de grandes misères humaines. Le mal ne venait pas des techniques elles-mêmes, mais de "la faiblesse de la philosophie sur laquelle les nouvelles techniques et les nouvelles inventions avaient été appuyées." Devant les pressions politiques et sociales, le capitalisme a enfin appelé à son secours ce qui a valeur qualitative et humaine. Si on ne veut pas laisser déchaîner les techniques contre tout ce qui a valeur de civilisation, il faut mettre l'élaboration et l'application de ces techniques entre les mains d'hommes doués non seulement d'intelligence et d'ingéniosité naturelle, en pleine forme, munis de l'esprit d'équipe et des règles du jeu, comme nous vous l'avons signalé plus haut mais aussi pétris de formation humaniste, imbus de la grandeur de l'homme et qui recherchent ce qui donne à la vie humaine son plus haut sens et sa plus parfaite dignité. Seuls de tels esprits sont capables de tempérer l'appât du gain par le respect de l'ordre des valeurs, ils sont capables des synthèses qui s'imposent et des intégrations d'éléments qualitatifs aussi bien que quantitatifs nécessaires à l'utilisation des techniques. (1)

(1) *Techniques et humanités*, par F.-A. Angers, Les Cahiers de la Nouvelle-France, octobre-décembre 1958, pages 243 à 257.

Quand donc nous parlons du besoin croissant d'esprits humanistes dans le monde de la technique, il s'agit d'un besoin bien senti de "grands capitaines d'industries et d'activités commerciales, de chefs de syndicats ouvriers, de grands fonctionnaires de l'État à l'esprit humaniste". Ce sont ces chefs de file qui dans l'industrie et le commerce canaliseront les talents des hauts techniciens, des hommes de science, des ingénieurs et des autres professionnels qu'ils auront à leur service. A titre individuel ou par leur participation à la vie des associations professionnelles, ces chefs façonneront par leurs décisions et leurs attitudes les structures de la société et les cadres de la civilisation de demain.

Ainsi ceux qui ont reçu une formation humaniste dans nos collèges sont-ils appelés à entrer dans le monde des affaires où convergent tant de techniques, s'ils ne veulent pas voir un jour le monde tout entier dominé par les techniques elles-mêmes. Le rôle des humanistes dans les affaires est plus difficile, mais plus noble et plus indispensable que dans la plupart des professions traditionnelles. Ceux qui veulent ainsi marcher hors des sentiers battus se préparent à une vie active, dense et féconde.

Patrick Allen

Où est le byzantinisme ?

par François-Albert ANGERS

Troubles et étranges propos, disais-je en fin du précédent article, se répandent de plus en plus, dans certains de nos milieux intellectuels, sur l'interprétation à donner à nos attitudes patriotiques. Comment ne s'en inquièterait-on pas quand on les voit envahir tout à coup les esprits considérés jusqu'ici comme les plus équilibrés. Outre les propos vagues que prêtait au Père Lévesque le compte rendu qui a fait l'objet de nos commentaires, au cours des précédents articles, n'avons-nous pas vu récemment deux autres religieux, habituellement mieux inspirés ou mieux informés, dénoncer l'un "le byzantinisme" des luttes autonomistes, l'autre de supposées "mesquineries de race et de religion", dans des termes d'une imprécision déconcertante.

Quelle alerte ?

C'est *Alerte*, par exemple, revue de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, qui nous rapporte, au texte cette fois, les propos d'un de nos philosophes, d'habitude plus serein et plus pertinent; propos prononcés par dessus le marché, en une sorte de journée intensive de patriotisme. Byzantinisme, dit-il, que cette lutte pour l'autonomie fiscale, qui empêche, nous laisse-t-il pressentir, nos universités de recevoir les octrois fédéraux à l'éducation.

La thèse du philosophe règle ce problème en fonction de six principes :

- 1° les constitutions sont sans doute fondées sur des données naturelles, mais elles sont des convention, des *compromis* consentis ou obtenus dans des circonstances données et comportant par conséquent toujours des risques;
- 2° en tout il faut voir la fin; et la fin de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord étant de sauvegarder nos libertés et nos responsabilités culturelles, à quoi bon lutter pour l'autonomie, puisque nous étouffons dans notre autonomie;
- 3° en fonction d'une fin, une constitution n'est qu'une solution parmi d'autres, et non l'unique; ne pas vouloir en changer c'est avoir une peur abusive du risque;
- 4° inutile de se battre pour ce qui aurait dû être, l'histoire étant irréversible, de sorte qu'au lieu de vouloir appliquer à la lettre une constitution qui n'a pas été respectée, mieux vaudrait chercher une autre solution qui garantirait elle aussi nos libertés personnelles;
- 5° il faut se réserver le droit, dans une constitution, de dénoncer l'entente si la mauvaise volonté des hommes conduit à l'empiètement des libertés culturelles;
- 6° la liberté fiscale est partie intégrante de l'autonomie, mais ce n'est qu'un *moyen* parmi d'autres. "La réclamer au détriment des libertés culturelles est un désordre et une stupidité. C'est abandonner la fin pour le moyen."

Je ne cacherai pas que c'est avec infiniment de tristesse que je me vois obligé d'entreprendre la réfutation d'une argumentation aussi *pratiquement* déficiente, c'est-à-dire aussi proprement byzantine. Nous avons tout simplement là un exemple concret du danger de l'application inconsidérée de grands principes généraux à des cas concrets, c'est-à-dire sans référence suffisante aux aspects sociologiques et aux expériences politiques, bref aux données concrètes ou contingentes, excès dans lequel se laisse malheu-

reusement entraîner trop souvent le philosophe ou le théologien. Ce que le philosophe reproche en définitive à ces "byzantins" de la lutte pour l'autonomie fiscale, c'est en somme d'invoquer à l'appui de leurs positions des réalités expérimentales qui échappent tout naturellement à l'emprise du raisonnement philosophique, et que notre auteur a apparemment confondu avec des distinctions scolastiques.

Du compromis à la compromission

Bien sûr que les constitutions sont la plupart du temps, en fait, des conventions, des compromis consentis ou obtenus dans des circonstances données et comportant toujours des risques. Mais comment de là tirer la conclusion que c'est faire du byzantinisme que de vouloir faire respecter les conventions établies, et montrer une peur du risque dont les nations ne sont pas dispensées ? Le principe ainsi formulé et appliqué néglige toute idée de sens (direction) et de signification. Si bien qu'en face d'une situation comme celle qui est évoquée — à savoir consentir à la réduction des libertés fiscales et accepter certains octrois — les éléments qui permettent d'orienter la décision relèvent, non pas d'un principe aussi général et aussi vaguement formulé que celui qui vient d'être exposé, mais de la prudence politique.

Les circonstances politiques qui conditionnent un tel problème au Canada sont, par exemple, le fait que l'Acte de l'Amérique du Nord est le résultat de cent ans de luttes politiques au cours desquelles le Canada français a réussi progressivement à retrouver une part de son autorité sur ses institutions. Autrement dit, il a réussi à atteindre un certain degré de liberté politique, comme gage de ses libertés culturelles. Et en ce faisant, il n'a fait que se conformer à la loi, j'oserais dire, naturelle des peuples

qui veulent vivre. L'expérience prouve que les libertés culturelles non dissociées d'un idéal communautaire préalablement déterminé ne peuvent persister et s'épanouir qu'à travers la conquête d'un minimum au moins de liberté politique.

Si cette expérience est exacte — et l'histoire universelle l'atteste (à la seule exception près du peuple juif semble-t-il, et en fonction de raisons historiques fort spéciales) — un patriote fait-il du byzantinisme, ou montre-t-il simplement de la réflexion et de la clairvoyance quand il s'oppose à une invasion politique de caractère permanent — lui procurât-elle certains avantages immédiats — qui constitue un recul des libertés politiques communautaires ? Une fois qu'on a atteint à un certain stage de liberté politique, est-ce vraiment un sain risque à prendre que d'accepter le retour en arrière sous prétexte d'avantages pécuniaires prétendument culturels ! Et quand la prudence politique a depuis longtemps tiré de l'expérience la leçon du contrôle nécessaire des deniers comme garanties des libertés, peut-on faire fi comme cela des luttes pour la liberté fiscale sur la foi d'un argument indéterminé, *inconcrétisé* quant au caractère conventionnel ou transactionnel des constitutions ?

De la fin et des moyens

Ici, intervient l'argument plus spécifique de la fin et des moyens. La constitution, raisonne-t-on, n'est qu'un moyen pour arriver à une fin. La fin, ce sont nos libertés culturelles. Elles seraient actuellement mal servies par la constitution. Abandonnons les luttes constitutionnelles, moyen apparemment peu efficace, et adoptons un autre moyen pour arriver à nos fins, en l'occurrence : l'acceptation des octrois fédéraux qui nous permettront d'atteindre

à certaines réalisations culturelles. La liberté fiscale était un moyen qui s'intégrait à la lutte pour l'autonomie; mais à partir du moment où elle entrave les libertés culturelles, il est stupide de la maintenir. C'est par d'autres moyens qu'il faut lutter pour l'autonomie s'il y a encore lieu.

Qu'on me permette de le souligner, un tel raisonnement philosophique, si valable qu'il soit *in se*, est loin d'apporter une contribution à la solution du problème posé; au contraire, ainsi utilisé, il ne fait que brouiller les esprits. Et cela toujours pour la même raison : manque de concrétisation du principe dans les circonstances mêmes où il joue. Pour que le principe posé s'appliquât sans nuance, il faudrait que les moyens en vue d'atteindre la fin fussent tous alternativement utilisables sans distinction, c'est-à-dire tous parfaitement interchangeables, donc égaux en importance et en valeur relative, et indépendants d'un ordre ou d'un enchaînement causal. Tel n'étant pas le cas ici, le raisonnement du paragraphe précédent n'apporte aucun élément de solution au problème réel de choix entre certaines libertés politiques et des avantages pécuniaires qui pourraient être utilisés à certaines réalisations culturelles. La solution d'un tel problème ne peut être cherchée que dans l'expérience ou la prudence politique, et non dans des généralités de pure philosophie.

De toute évidence, en effet, il s'agit de soupeser des avantages et des inconvénients réciproques dans l'ordre de moyens d'importance, de rang et de conséquences différents. Il s'agit de préciser dans quelle mesure l'acceptation de fonds, auréolés par les réalisations culturelles auxquelles ils pourraient servir, mais au prix de concessions sur le plan de la liberté fiscale, base de toute liberté politique réelle, constituerait vraiment un gain pour la culture, ou simple-

ment un avantage illusoire, n'ayant de valeur qu'à court terme et compromettant véritablement, à la longue, les libertés culturelles elles-mêmes.

L'on conçoit aisément, par exemple, qu'il y ait toute la différence du monde entre une subvention fédérale qui ne serait qu'occasionnelle, limitée à une seule opération correspondant à des circonstances particulières (l'acceptation, par exemple, du montant actuellement accumulé au profit des universités, en même temps que le gouvernement fédéral abandonnerait toute idée de subventions futures); et une subvention résultant d'une politique consciente et depuis longtemps préparée d'intervention fédérale dans le champ de l'éducation. Susceptible d'une progression constante, qui finira par donner de l'importance aux fonds fédéraux dans les budgets universitaires, celle-ci comporte un tout autre risque que la première, qui reste tout de même dangereuse par valeur de précédent.

Encore faut-il, pour se prononcer valablement sur une telle option, commencer par bien poser le problème. Partir, pour l'apprécier, de l'idée que l'autonomie est actuellement en train de nous étouffer, c'est franchement se laisser trop entraîner dans l'optique spéciale de ceux qui sont actuellement obnubilés par l'anti-duplessisme. Quoi qu'on pense de la politique du gouvernement actuel, il faut constater que si elle nous étouffe c'est tout simplement parce que nous le voulons bien. On ne voit pas, en effet, comment peut se poser, au concret, un problème de stagnation de notre épanouissement culturel en raison de l'autonomie, pour autant que l'aspect financier y entre en jeu, dans une province qui produit proportionnellement plus de taxes que la plupart des autres, et, par suite, n'a rien à tirer d'une péréquation fiscale fédérale. Il est vrai que dans

la mesure où l'intervention fédérale existe, le fait de n'y pas participer nous vaut de contribuer notre part au reste du Canada sans rien recevoir en retour. Mais pour autant que nous luttons, cette situation ne constitue qu'une escarmouche dans une bataille à plus longue portée; et l'important alors est que céder équivaut tout simplement à encourager le Fédéral à poser d'autres gestes d'intervention en vue d'obtenir aussi facilement d'autres victoires par le fait accompli. Problème de prudence politique encore une fois.

Quant au reste, notre prétendu étouffement dans les cadres de l'autonomie n'apparaît être qu'un problème d'ordre interne, à régler par les changements de gouvernement qui pourront s'imposer à l'intérieur de la Province. Non pas un problème d'ordre externe qu'il importerait de résoudre en troquant l'autonomie ou la liberté politique contre la prétendue liberté culturelle que nous vaudrait l'intervention d'un pouvoir étranger à cette culture. Un tel dilemme n'existerait vraiment chez nous que si nous vivions politiquement dans les cadres d'une dictature réelle impossible à briser sans intervention étrangère.

Et il me paraît tout à fait hors de propos d'invoquer ici le goût du risque pour justifier la démission dans la bataille constitutionnelle. Cette bataille comporte elle-même ses risques, en particulier celui de perdre les sommes considérables qui sont engagées dans les batailles d'impôts et d'octroi. Le dilemme de notre philosophe n'en est pas un de goût ou de peur du risque. Son attitude indique tout simplement qu'il préfère risquer ses libertés politiques pour avoir l'argent et ce qu'il peut produire dans l'immédiat; alors que d'autres préfèrent ou estiment plus approprié aux règles de la prudence politique de risquer les pertes d'argent pour sauvegarder les libertés politiques fondamentales, con-

sidérées comme bien supérieur à certaines des réalisations culturelles occasionnelles qu'on peut obtenir à prix d'argent.

La liberté culturelle siégerait à Ottawa !

Pour ce qui est de l'affirmation du même auteur "sur les domaines où nous avons la plus grande liberté culturelle", comme étant "ceux qui relèvent d'Ottawa, à savoir la radio et la télévision", elle a une résonance pour le moins étrange après les événements des derniers mois. Mais même indépendamment de cela, elle reste une simplification abusive, d'ordre surtout politique, et par suite indigne d'un esprit philosophique. A moins qu'on ne mesure la liberté culturelle aux cachets des auteurs et des artistes (et tout le monde sait que les cachets de la radio et de la télévision sont probablement imbattables), l'affirmation est plus que discutable. Car en quoi la liberté culturelle est-elle plus large à Radio-Canada que dans nos universités ou dans nos journaux et revues, etc. ?

On aura beau dire, ce n'est pas uniquement par hasard que Radio-Canada, compagnie de la Couronne au Fédéral, a été en ces dernières années avant tout un excellent instrument de propagande centralisatrice — en dépit des opinions contraires exprimées à l'occasion — et aussi de propagation de certaines idées qui ne sont pas à proprement parler conformes aux traditions du milieu canadien-français. A Radio-Canada comme ailleurs, la liberté culturelle tend à n'exister qu'en fonction des idées de la direction, plus ou moins comme dans toutes nos Facultés et journaux, avec des variations correspondant à la largeur d'esprit des dirigeants. Et mon expérience me porte à croire que la direction de Radio-Canada n'a surtout de largeur d'esprit que

pour un certain corps d'idées qui ne constitue pas nécessairement l'essence exclusive de la culture.

Mais il est plus triste encore de voir le même philosophe se moquer, du haut de la tour d'ivoire de ses principes et à coup d'interjections, de ceux qui, au cours des dernières années, ont mis en garde les Canadiens français contre les dangers de l'invasion culturelle ou sociale du Fédéral. "Les allocations familiales, dit-il, allaient bouleverser nos traditions familiales ! Les pensions de vieillesse allaient marquer l'entrée du Fédéral dans la régie de nos hospices ! Les assurances-chômage allaient assujettir nos travailleurs à Ottawa !" L'implication est que rien de tout cela ne s'est produit et que l'intrusion fédérale dans nos libertés fiscales n'a pas eu, après tout, de si désastreuses conséquences. Toujours, en définitive, l'idéalisme du philosophe qui juge des situations concrètes dans l'instantané des positions de principe.

Dans une vue plus concrétisée, il faut d'abord souligner que les conséquences d'un nouveau principe, une fois posé, ne se manifestent qu'avec une certaine lenteur, surtout quand il s'agit d'un effet qui doit se transmettre à travers toute la structure du corps social. Pour juger de l'influence sur les traditions familiales, sur les orientations politiques, sur la mentalité sociale, etc., d'une mesure politique, il faut envisager des périodes de temps souvent fort longues et ne pas crier trop vite victoire ou défaite ! Après deux cents ans, les effets de la conquête n'ont pas fini de s'exercer sur nous et nos positions ne sont pas encore assez sûres pour qu'il soit possible d'affirmer catégoriquement que nous échapperons ou non à l'assimilation. L'influence des institutions nouvelles sur les habitudes — et par suite sur la culture — est nécessairement le résultat d'un long et

lent processus de réadaptation des mentalités par la transformation des habitudes.

Mais, il y a plus ici. A ceux qui savent regarder les faits et non seulement les invoquer en fonction de leurs principes, il est d'ores et déjà évident que les mesures de sécurité sociale fédérales des dernières années ont agi sur les habitudes sociales et sur la mentalité politique des Canadiens français, et par suite déjà eu un effet néfaste sur notre volonté de rester fidèles à une certaine conception de la vie. Ceux qui ont vécu ces expériences savent d'ailleurs que les pensions de vieillesse ont engendré chez nous, dès leur proclamation, une série de manifestations scandaleuses qui ont bien souligné combien peu ce type de législation était en accord avec notre mentalité d'alors. Il est également certain que les allocations familiales et l'assurance-chômage ont déjà contribué passablement à transformer la conception que notre peuple entretenait sur le travail, les responsabilités familiales, etc. : sa notion en somme de ce qui est bien et de ce qui est mal en la matière !

Au point de vue politique, ces législations ont déjà tourné une grande partie de la population — même chez ceux dont c'est le métier de réfléchir et qui devraient réfléchir mieux — vers le gouvernement d'Ottawa, comme étant le grand dispensateur de tous les bienfaits; c'est là un bouleversement de notre équilibre politique idéologique qui s'est effectué concurremment au bouleversement de l'équilibre fiscal. Et ces nouvelles habitudes de vie familiale, de vie au travail, de vie politique s'incrument progressivement dans nos moeurs et s'installent chaque jour davantage à la source de nos comportements. Si ce n'est pas là une transformation graduelle de notre culture, une assimilation progressive de notre personnalité dans une seule et unique personnalité canadienne façonnée en fonction de la vie

politique et sociale telle que vue par les Anglo-Canadiens, je ne sais pas ce que c'est !

La philosophie de la démission

C'est alors que notre philosophe nous assène sur la tête un quatrième principe, qui constitue une sorte de point final, même s'il n'est pas le dernier dans l'ordre numérique : à quoi bon lutter pour ce qui aurait dû être, l'histoire étant irréversible, etc . . . !

J'avoue ici ne pas voir même la validité de ce principe comme tel. Si nous l'avions appliqué de 1760 à 1867, la Confédération ne se serait évidemment jamais réalisée. Pourquoi en effet lutter pour des libertés politiques qui auraient pu exister sans la Conquête, mais qui étaient mortes avec elle ? Pourquoi, demande similairement l'auteur, vouloir appliquer une constitution qui n'a pas été respectée ? La réponse, en fait, me paraît assez simple. Parce que l'histoire des peuples qui vivent et s'épanouissent est une histoire de lutte, non pas une histoire de retraites successives sur des positions préparées d'avance. Parce que la constitution contient les garanties fondamentales et essentielles de nos libertés et qu'en cessant de la faire appliquer "pour chercher une autre solution qui garantirait elle aussi nos libertés personnelles", on n'aboutirait qu'à se battre pour une autre Constitution, qui devrait comporter les mêmes garanties que l'ancienne. Cela échappe peut être au sens philosophique, mais s'impose avec évidence à quiconque a du sens politique.

Le "principe" de "l'irréversibilité de l'histoire", qui est mis ici de l'avant pour justifier de telles attitudes d'abandon, me paraît d'ailleurs assez curieux. On nous l'a servi depuis quelque temps à tellement de sauces dans

plusieurs milieux qu'il paraît maintenant être accepté par des esprits sérieux sans effort d'esprit critique.

L'irréversibilité de l'histoire voudrait-elle dire, par exemple, que jamais ne peuvent revenir au catholicisme les nations passées au protestantisme, ou au christianisme les nations passées au communisme ? Cette thèse, qui sort des théories du progrès indéfini ou du matérialisme dialectique, me paraît assez curieuse dans la bouche d'un philosophe chrétien.

L'humanité est toujours, comme de tout temps, en face des mêmes grands problèmes, qu'elle résout par des moyens qui restent toujours largement similaires. Les historiens cultivés disent beaucoup plus volontiers "Rien de nouveau sous le soleil", que "Rien ne se répète sous le soleil". Ce qu'on appelle l'irréversibilité de l'histoire n'est rien d'autre qu'un simplisme sans grande portée. Certes dans la rigueur absolue d'un raisonnement qui exigerait la répétition complète, intégrale, indéfinie ou cyclique de l'histoire, jusque dans les plus menus détails, rien n'est jamais absolument pareil d'une période à l'autre de l'histoire. Mais à quoi de sérieux ou de profond cela correspond-il ? C'est avec des "hypothèses de travail" pareilles que nos scientifiques affirment depuis 20 ans que jamais plus les conservateurs ne reviendront au pouvoir au Canada. La théorie de l'irréversibilité de l'histoire a sans aucun doute reçu un bien dur coup au Canada le 10 juin 1957 et le 31 mars 1958. Qu'on l'enterre et qu'on cesse de nous en parler !

"Les mesquineries de race et de religion"

Plus vagues et par suite encore plus dangereux peut-être sont les propos du second religieux, homme pourtant reconnu comme "cultivé". Parlant du civisme, il diffuse

une doctrine tellement floue, tellement imprécise, que bien malin serait celui qui pourrait en déterminer le sens concrétisé. Mais à travers ce brouillard, sont lancées des flèches dont la portée peut être d'autant plus grave que les objectifs qu'elles sont censées atteindre sont complètement indéterminés. Jusqu'où porteront-elles leur message destructeur et qu'auront-elles détruit quand elles auront fini leur périple : la nationalité canadienne-française, le sentiment religieux lui-même ? On ne sait trop. En fait, chacun pourra s'en servir pour détruire ce qu'il voudra selon ce qu'il déduira du texte.

Ce religieux prêche en définitive un civisme qui tendrait, par dessus "les mesquineries de race et de religion" à tout ramener à un seul Canada "plus grand et plus puissant". Bien sûr, il protestera violemment qu'il n'en veut ni à la langue ou à la culture française (auxquels j'en suis sûr, il tient), ni bien sûr à un sentiment religieux très particularisé sous la forme, si universelle soit-elle, du catholicisme. Mais comme trop d'esprits philosophiques ou littéraires, il n'a pas l'air de se rendre compte qu'une culture donnée est le fruit d'un milieu particulier, qui ne saurait produire de résultats originaux s'il n'est pas différent ou séparé des autres de quelque façon.

Pour entretenir de telles idées, les Canadiens français seraient, selon cet auteur, "en période d'infantilisme moral", et par suite "férocement égoïstes". Nous n'aurions qu'une ambition : "essayer constamment d'écraser son voisin". Paradoxale à bien des égards, telle qu'exprimée, cette affirmation demanderait au moins un peu plus de précision. Mais passons.

Puis le civisme nous est prêché comme exigeant la pratique de trois vertus : la loyauté, la modération et

l'entr'aide. Mais il paraît que la modération exige que nous cessions d'exister et que nous nous débarrassions de "ce nationalisme exagéré, exclusif et agressif" (l'exagération, l'exclusivisme et l'agressivité n'étant ni définis, ni concrétisés), "qui a jusqu'ici constitué le principal obstacle à l'unification du Canada" ! L'entr'aide pourra alors être totale (et quelque peu totalitaire pour ceux qui tiennent à leurs particularismes légitimes !), notre système démocratique n'admettant rien d'autre apparemment, toujours selon le même auteur, qu'une "autorité, (qui) est la nation entière" (laquelle ?). Et ici, l'auteur nous sert une recette qui me renverse : "Pour stimuler cet esprit d'entr'aide, écrit-il, il faudra élever la génération de demain au-dessus des mesquineries de race et de religion et lui signaler les réalisations techniques, scientifiques et sociales de son pays afin que tous, dans un même esprit de coopération, unissent leurs efforts pour l'établissement d'un Canada plus grand et plus puissant".

Frottez-vous les yeux et relisez ! Le sens général n'est-il pas, en somme, que pour assurer l'unité canadienne il importera de mettre de côté les points de vue ethniques et religieux et de s'unir dans une sorte d'adoration possible à tous de la technique, de la science et des réalisations sociales. Bien sûr, sur le terrain des techniques, de la science et des réussites sociales (plus incertain parce que l'ethnique et le religieux devront ici encore en être bannis pour qu'il n'y ait pas de divergences, mais remplacés par quoi ?), sur ces terrains dis-je l'entente est relativement facile. C'est ce que les Russes ont bien compris qui ne mettent aucune entrave, ou assez peu, à l'approfondissement des techniques et des sciences, mais limitent les humanités aux

esprits "dociles". Mais est-ce bien là qu'on peut trouver la véritable unité ?

J'ai mal interprété l'auteur ? Son texte est là ! — Mais que faites-vous du mot "mesquinerie" ? — Il s'agit seulement de bannir les *mesquinerie*s de race et de religion. — Mais alors où commencent et où s'arrêtent ces mesquinerie)s ? Qu'est-ce qui est mesquinerie, et qu'est-ce qui n'en est pas dans les particularismes ethniques et religieux ? Si tout n'est pas mesquinerie au delà du seul usage d'une langue différente et de la seule pratique personnelle des rites religieux, comment l'unité (qui devient plutôt alors une union fraternelle) est-elle possible autrement que dans la reconnaissance réciproque d'une autonomie ou d'un certain cloisonnement qui permette l'existence de sociétés ou de milieux culturels ou religieux différents ? Qu'entendra un athée dans cette phrase, ou un communiste, ou un esprit chrétien mal assuré dans son sentiment religieux... et qu'en concluront-ils ? J'estime pour ma part qu'il n'est pas admissible à un chrétien de lancer des déclarations d'une aussi grave portée dans un contexte aussi vague, sans prendre bien le contour et les limites, de façon à ne pas risquer d'être mal entendu. Car le moindre malentendu ici conduit tout droit au mépris des plus hautes valeurs de l'humanisme et du christianisme, pour y substituer la technique et la science.

Décidément, je le disais dès mon premier article, notre patriotisme, comme la boussole au contact de l'aimant, est fort affolé. *Nous avons grand besoin de le raisonner en profondeur afin de lui donner les bases rationnelles d'une existence.* Car, quand on a perdu même le sens élémentaire d'une chose, comment peut-on se comporter à son égard, d'une façon réfléchie et clairvoyante ?

François-Albert Angers

Document :

Lettre de Henri Bourassa le 10 avril 1902

N.D.L.R. — L'annonce où nous disions qu'une conférence de M. Henri Bourassa, gardée sur ruban magnétique, serait bientôt offerte au public sur des disques de haute fidélité, a beaucoup intéressé l'un de nos lecteurs. Cela lui a permis de retrouver parmi de vieux papiers une lettre de M. Bourassa. Il lui avait demandé son opinion alors que, finissant au Collège Sainte-Marie en 1902, il paraissait dans un grand débat public. La réponse de M. Bourassa nous transporte dans les préoccupations brûlantes du monde d'il y a cinquante ans. Elle intéressera nos lecteurs, ne fut-ce que par contraste avec les préoccupations d'aujourd'hui. Les caractères gras sont de nous.

Ottawa, 18 avril, 1902.

Monsieur,

Il me serait difficile de vous indiquer en quelques lignes les raisons que vous pouvez faire valoir à l'appui de votre thèse. En théorie, il me paraît impossible de soutenir que l'état colonial même le plus heureux et le plus libre, soit préférable à l'indépendance. Mais il est des conditions particulières qui peuvent justifier cette opinion; et je crois que nous sommes dans ces conditions-là. La plus importante, et peut-être la seule vraiment sérieuse, de ces circonstances, c'est le voisinage des Etats-Unis. Les petits pays indépendants de l'Europe, comme la Suisse, la Belgique et la Hollande, ont l'avantage d'être situés entre de grandes nations rivales, dont la jalousie mutuelle fait la sécurité même de ces petits Etats. C'est pourquoi on les appelle "Etats-tampons". Cette situation nous fait absolument défaut. Indépendants, nous serions un pays de six millions d'habitants en présence d'une nation de 80 millions d'habitants, et entièrement dépourvus de l'appui d'aucun autre voisin. Si nous étions un petit peuple homogène: même race, même religion, même langue, cette disproportion

DISQUES *Bourassa*

3 DISQUES MICROSILLONS, 12 POUCES HAUTE FIDÉLITÉ

Beaucoup de nos amis savent déjà que La Ligue d'Action Nationale a l'insigne privilège d'avoir en sa possession les disques d'une conférence et d'un discours politique de

Henri Bourassa

Grâce à la générosité de quelques donateurs amis de Bourassa la Ligue a pu faire transcrire ces disques en haute fidélité sur ruban magnétique, afin de leur assurer la pérennité.

LA LIGUE SONGE MAINTENANT À METTRE CE DOCUMENT À LA DISPOSITION DU PUBLIC, EN TROIS DISQUES MICROSILLONS, 12 POUCES, HAUTE FIDÉLITÉ

Le tout présenté dans une élégante boîte décorée de photographies de Bourassa dans différentes attitudes oratoires.

Une introduction historique et des commentaires appropriés à la compréhension des extraits présentés sera faite par le

CHANOINE LIONEL GROULX

*La Ligue n'a cependant pas les moyens financiers
d'assumer le risque d'une telle opération*

C'EST POURQUOI, ELLE A DÉCIDÉ DE PROCÉDER PAR VOIE DE SOUSCRIPTION

La série se vendra \$25

Ne laissez pas passer cette occasion de détenir un impérissable document. Cette édition de disques étant forcément limitée, il n'est pas sûr que vous pourrez vous procurer votre exemplaire une fois que la souscription aura été fermée.

NE TARDEZ DONC PLUS, ENVOYÉZ IMMÉDIATEMENT LE MONTANT DE \$25 À

**FONDS HENRI BOURASSA,
s/d François-Albert Angers,
535, avenue Viger, Montréal.**

ne serait pas aussi dangereuse. L'exemple du petit peuple Boer nous prouve que la force n'est pas toujours du côté du nombre. Mais notre population est éparpillée sur un immense territoire; et ce qui est plus affaiblissant encore, elle se compose d'éléments hétérogènes, entre lesquels il existe encore peu de sympathies. Livrés à nous-mêmes, à l'heure actuelle, il s'élèverait bientôt des conflits de race qui nous forceraient à chercher le salut contre nos propres dissensions dans l'annexion aux Etats-Unis. Il faut bien reconnaître, néanmoins, que notre état colonial est la principale cause du peu d'harmonie qui existe entre nos concitoyens anglais et nous. Si nos voisins des provinces anglaises n'avaient pas constamment les yeux fixés sur leur mère-patrie, le sentiment canadien se développerait beaucoup plus rapidement chez eux. Toutefois, je persiste à croire que le plus longtemps nous pourrons maintenir notre état actuel, le plus fort nous serons le jour où nous deviendrons indépendants.

Vous voyez que le thème que je vous indique est de parler en faveur de l'état actuel comme un état transitoire, et non comme une situation permanente. C'est l'attitude la plus vraie, et par conséquent la plus habile à prendre pour votre discussion.

Je suis bien heureux de constater que les jeunes gens commencent à s'intéresser à ces questions et à les étudier sérieusement. Ces discussions de collège ne peuvent que vous aider pour l'avenir.

Votre tout dévoué,

Henri Bourassa

PROPOS CHOQUANTS

par Archélas Roy

Si notre éducation continue de trahir les principes et les méthodes qui ont fait la force de la civilisation française pour faire place à ce qui vient des autres civilisations, nous finirons par comprendre un peu les étrangers en nous ignorant complètement nous-mêmes. Nous pourrons jongler brillamment avec toutes les idéologies à la mode, mais nous deviendrons rapidement, à la suite des autres, des barbares instruits par les techniques et guidés par le primat des instincts.

* * *

Le cours classique, le seul à sauver chez nous les valeurs de civilisation, subit un double assaut : celui de l'enseignement primaire et celui de l'Université, qui en beaucoup de cas manifeste un état d'esprit aussi infantile que le primaire. Mais on ne dénoncera jamais trop l'effondrement du primaire; car lorsqu'on a rasoté les esprits, c'est pour longtemps. Les charlatans de la pédagogie nouvelle ont réussi, sans rencontrer d'opposition, l'incroyable tour de force de paganiser un enseignement chrétien, de substituer une école pa-toisante à une école française et de créer des programmes qui concurrencent, au détriment de la formation des esprits par les disciplines proprement scolaires, la radio et la télévision dans le domaine de l'information. Il faut flageller, sans mettre les sourdines, ceux qui dépensent ainsi nos millions à édifier, sous le nom d'école, le plus insidieux instrument de trahison natio-

nale. Il semble que seules aient réussi à résister au stupide mirage des innovations pédagogiques des quinze dernières années, quelques communautés religieuses à longue tradition et un tout petit nombre d'institutrices qui ont plus de noblesse, de soif d'idéal, de zèle à servir l'enfance, que de hâte à se plier aux ordres émanant on ne sait d'où (ou plutôt, on commence à trop le savoir).

La pédagogie nouvelle, effroyablement abâtardissante pour les jeunes cerveaux, fait ânonner aux enfants tant d'inepties pendant un cours primaire, devenu interminable tant on l'a rallongé, qu'il s'ensuit au grand dam de la culture française, un nivellement intellectuel de l'enfance défavorable aux études supérieures. Il est difficile de faire un tri là où une longue suite d'années d'école a endormi les esprits. Curieuse éducation que celle qui n'est pas éveilleuse d'âmes et créatrice d'inégalités ! Ce nivellement des esprits, cet élevage des troupeaux d'enfants, sont fils du mythe de l'égalité, le bacille générateur de la démocratie. Rien ne s'oppose plus au démocratisme que l'éducation véritable, qui réussit d'autant plus qu'elle crée de plus en plus d'inégalité en éveillant à l'action, en actualisant, pour ainsi dire, les potentialités latentes et nécessairement inégales dans les âmes.

* * *

Contrairement aux sophismes régnants, l'éducation véritable bâtit les jeunes esprits sur des vérités qui sont beaucoup plus de foi que de démonstration scientifique. Une certaine rationalisation de l'enseignement primaire, qui voudrait détruire tout le domaine de l'intuitif (qui n'est d'ailleurs que la Raison supérieure), serait la mort même de toute raison. D'autre part, le

culte de l'autorité enseignante et gouvernante (autre bête noire de la démocratie, toujours tentée de confondre l'autorité avec sa caricature, l'autoritarisme), qui autrefois a tout hiérarchisé selon un ordre quasi divin (ce qui ne veut pas dire selon la mort dans l'immobilisme), le culte de l'autorité, dis-je, a été remplacé par une contrefaçon de la liberté, qui n'est au fond que l'affirmation de la primauté de l'instinctif; on a transféré à l'homme la liberté du chien vagabond, livré à ses instincts, mais qui n'a qu'une liberté de chien. Autre chose est la liberté humaine, qui est d'abord et avant tout celle de l'âme; liberté toujours à conquérir et qui ne se conquiert qu'humainement, c'est-à-dire dans une discipline très étroite, imposée par contrainte quelquefois, mais surtout pratiquée comme une ascèse.

* * *

Il est évident que pour ceux qui, comme Rousseau, n'acceptent pas le dogme du péché originel (le dogme le plus contraire à la démocratie), ou ceux qui, comme les disciples de Condillac, trouvent impensable l'immatérialité de l'âme humaine, la beauté de l'autorité, la convenance des hiérarchies de toute sorte, l'échelle des valeurs fondée sur une transcendance métaphysique, tout cela est quelque chose d'absurde. Mais il est totalement incroyable qu'un Etat catholique comme celui du Québec ait pu accepter, sinon les principes philosophiques du moins, les conséquences pédagogiques de doctrines situées au nadir de nos croyances traditionnelles. Et cela est pourtant. Nous sommes noyés dans le sirop du pire naturalisme. La horde de nos primarisants a institutionnalisé sans examen les pratiques pédagogiques issues des doctrines les plus pernicieuses pour l'esprit humain, les plus dévitaminisantes pour

notre langue et les plus en opposition avec l'enseignement chrétien, des Pères de l'Eglise à Pie XII. Il y a quelque chose de diabolique dans cette infiltration massive chez nous de la pire des corruptions, celle de l'éducation de la jeunesse. Rien d'étonnant, après cela, si un nouveau langage taillé sur la mesure de notre abêtissement tend à remplacer la saine langue de nos pères; rien d'étonnant si la Foi et la théologie passent désormais pour une mythologie périmée dans nos cerveaux mutilés; car, où trouver le moyen de greffer les éléments du surnaturel dans une sous-humanité; le Christ, qui se plaît chez les humbles, ne trouverait d'ailleurs pas très honorable de régner sur des sots.

C'est une nouvelle sorte d'anti-religion, et ironiquement tragique, que de distiller dans un enseignement qui se dit chrétien tous les aphorismes païens, les habitudes de pensée, les états d'esprit, qui rodent peu à peu notre nation et notre catholicité. On s'étonne que le clergé n'en soit pas plus conscient et n'ait pas vigoureusement réagi, me dit-on. Etait-ce vraiment possible devant l'euphorie que nos soi-disant chrétiens manifestent depuis quinze ans? Il aurait rapidement eu l'air de prophète de malheur et de trouble-fête. Je sais des clercs qui voulurent appeler des réserves et qu'on a ridiculisés en les traitant de "rétrogrades", de "moyennâgeux", de "réactionnaires", enfin de toutes les épithètes à la mode dans le jargon de nos pseudo-évolués (la tribu de plus en plus grossissante de ces adolescents prolongés et retardés qui parlent d'autant plus de l'état adulte qu'ils réussissent moins à y parvenir, qui se décroient du titre d'"hommes libres" chaque fois qu'ils s'embourbent dans une illusion nouvelle; toujours nous claironnant de les suivre à l'avant-garde, alors qu'eux-

mêmes ne traînent qu'à l'arrière-garde de la cohue des innovateurs en erreurs; car dans le domaine des erreurs, si on pense innover beaucoup, on innove surtout longtemps, en rechantant, rapetassant et raccommoquant au goût du jour des découvertes qui remontent à Caïn). Nos outres de vent croient découvrir le monde à chaque lubie qui leur vient en tête. Une légère connaissance du long tissu d'erreurs dont est faite l'histoire des hommes les ferait trompeter moins haut et moins dru; mais nos primarisants n'ont de lettres que l'alphabet dont l'usage leur reste encore incertain.

* * *

Domageable à l'Eglise, néfaste pour l'esprit français, la caricature d'éducation que l'on établit au Québec prépare dans le silence le suicide collectif de la nation. On ne crétinise pas impunément une génération d'enfants. On ne peut permettre à l'école de nous donner des fournées de jeunes diplômés pauvres de caractère, dépourvus de formation intellectuelle, mais crevant d'orgueilleuse infatuation parce que remplis de vaines informations "de omnibus rebus scibilibus et quibusdam aliis", incapables du moindre effort d'abstraction, imbus de tous les faux dogmes de l'heure (car un dogmatisme en remplace toujours un autre), capables des plus sottes affirmations, et sans souci d'aucun idéal supérieur.

* * *

On aurait pu épargner à notre pauvre petit peuple cette sorte de progrès : progrès de singes, contrefaçon du progrès véritable, si progresser ce n'est pas emboîter le pas derrière les autres (singer les Américains, les Anglais et les républicains français) et poursuivre leur

objectif. Le véritable progrès, ne serait-il plus pour nous une marche en avant vers notre propre objectif ? Il aurait peut-être fallu, dans nos instituts de Haute Ignorance et dans nos Loges pédagogiques, douter un peu moins de notre nation et nous interroger un peu plus sur les pentes que nous dévalions. Nous avons un tout petit jardin à cultiver; pour n'avoir pas assez médité "la Grenouille" de La Fontaine, nous avons voulu sarcler dans les grandes prairies des autres; nous cultiverons bientôt chez les autres un grand champ sans doute, mais ce sera un beau champ de sable.

* * *

Nous devenons un peuple qui, pour langage, ne possède qu'un jargon aux gémissements inarticulés, pour religion la démocratie, pour culte la hideusement hilariante parade des pantins de la politique, pour marque distinctive une universelle paralysie cérébrale. Il y a des erreurs d'orientation sur lesquelles l'histoire prononce un verdict terrible. Quand nos soi-disant "évolués", du haut de leur petite grandeur, regardent dédaigneusement la tradition et traitent d'obscurantisme la sagesse de l'Eglise, on s'aperçoit bien vite que leurs lumières nous préparent un beau 1789; car leurs lumières sont dirigées. Les spécieuses arguties de cette "intelligenza" et ses discussions byzantines sur la liberté de pensée, d'expression, d'organisation, et... de suicide, n'empêcheront pas les conséquences d'arriver. Nous acceptons aujourd'hui gaillardement les causes, il faudra demain en accepter les effets douloureux sans dire comme Guillaume II : "Mais, je n'avais pas voulu cela."

Archélas Roy

"Le Québec doit conserver

son vrai visage français"

par John Fisher (1)

Durant les prochaines cinquantes années, le Canada devra batailler ferme pour maintenir son identité. Vivant près d'une nation géante comme les Etats-Unis, nous sommes paresseux. Nous croyons plus simple, moins coûteux en argent et en énergie de nous asseoir et de tout copier. A moins de faire attention, nous deviendrons un autre Japon. Et nous serons pires que le Japon, car beaucoup de nos ressources dépendent des capitaux américains. Le Japon a bien réussi à copier les autres pays, mais il l'a fait avec des capitaux japonais. Mais il semble que nous empruntons et les idées et le capital.

Parce que nous grandissons vite, que nous avons besoin des capitaux étrangers et parce que nous vivons en Amérique du Nord nous devons être en garde. Nous devons travailler plus fort notre canadianisme. Mais le canadianisme ne doit pas être étroit. Mettons notre pays au premier plan, c'est notre spectacle. Le monde jugera notre succès ou notre échec en regard de nos relations avec le monde. Nous devons résister à la tentation de nous accrocher aux autres; soyons nous-mêmes.

(1) Discours prononcé par Monsieur John Fisher (Monsieur Canada) au 37^e congrès annuel de l'Union des municipalités de la province de Québec, au Château Frontenac, à Québec, le 18 septembre 1958.

Personnellement, je déplore ces canadiens qui sont plus anglais que la Reine. Pour moi, cette attitude est stupide et périmée et les Anglais rient de notre stupidité. Nous avons mis assez longtemps à nous débarrasser des vestiges du colonialisme. Il y a encore parmi nous d'arrogantes têtes dures qui favorisent l'accent, l'attitude anglaise et dont la première loyauté est à l'endroit de l'Angleterre. Mais heureusement que ce groupe diminue. Dans les derniers quinze ans, notre maturité s'est affermie.

Le Québec a aussi ses problèmes. Il y en a ici qui ne jurent que par la France et qui continuent d'appeler la France la mère-patrie. Ils ont aussi leur faux accent et leur irresponsabilité vis-à-vis le canadianisme. Quand se pose un problème, on fait vite des comparaisons avec la France.

Et nous avons un troisième groupe au Canada qui fait de constantes comparaisons avec les Etats-Unis. Et c'est le groupe le plus nombreux, bien que leur voix soit moins forte. Ils pensent et agissent en Américains leurs héros sont américains et ils se défont vite du Canada. Ils ne sont pas plus attirants non plus.

Soyons canadiens d'abord; ce qui revient à dire, soyons nord-américains, anglais, français et conscients du monde. En d'autres termes, soyons nous-mêmes. Le Canada est notre patrie.

La connaissance des deux langues ouvre les horizons et permet de voyager plus facilement à travers le monde. Le Canada est bien fortuné de posséder deux cultures. Depuis que le monde se rétrécit, grâce à l'avion, nous devrions tous faire un effort pour mieux apprécier ce double bien que nous possédons. La plupart des garçons et filles d'Europe n'ont aucune difficulté à parler deux ou trois langues.

Nous sommes un pays chanceux, nous sommes forts, riches et modernes. Nous sommes aussi très fortunés dans nos liaisons. Notre Premier Ministre peut visiter la Maison Blanche à Washington et être reçu chaleureusement. Le Président des Etats-Unis l'accueillera dans sa famille parce que, nous aussi nous sommes de l'Amérique. Nous parlons le langage de l'Amérique, nos manières sont les mêmes, nous partageons les mêmes jeux et portons les mêmes costumes, et nous sommes également le meilleur ami et client que possède "L'Oncle Sam" dans le monde.

Notre premier Ministre est également bienvenu à 10 rue Downing à Londres, Angleterre. Les secrets du cabinet britannique lui sont confiés, parce que nous faisons partie de la grande famille britannique. Nous sommes le seul pays au monde à posséder ces liens avec les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Souvent nos gouvernants sont appelés à intervenir entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Notre premier Ministre peut aussi visiter le Président de la France et être reçu à bras ouverts, car après tout, nous représentons le plus grand pays d'expression française en dehors de la France — notre pays ayant été fondé par de braves français. Les français de notre époque savent que deux fois dans leur vie les canadiens ont combattu sur le sol français pour leur libération. Ils savent aussi que Montréal est le deuxième centre français du monde. Aux Nations Unies nous sommes aussi privilégiés et les petites nations ont confiance en nous, car nous n'avons jamais usurpé des droits d'autres pays. Les pays sous-développés ont profité de nos ressources pécuniaires et scientifiques. Seuls, nous sommes une petite nation. Mais tous les pays du monde savent que par notre contribution aux autres pays, en blé, papier-journal, nickel, amiante, poissons, etc., nous faisons partie des grandes nations. En d'autres termes, nous jouons avec

les ligues majeures, mais sommes bien amis avec les ligues mineures. Nous sommes jeunes, riches et notre avenir est plein de promesses. Notre héritage est glorieux et nos horizons éblouissants.

Mais le voyage est la clef même de notre unité, et un investissement par les Canadiens dans notre propre pays. Qu'un canadien de l'Est se rende aux Rocheuses, il sera conquis par les puits d'huile et par l'optimisme des gens de la Colombie Canadienne, et il voudra y investir ses capitaux. La plupart des Canadiens ne connaissent pas le Canada. Les statistiques nous montrent que seulement 27% des canadiens ont visité une autre province. Et pourtant, 75% de ces gens-là ont visité les Etats-Unis.

Beaucoup de nos diplômés de High School et de nos Universités ne connaissent même pas le nom des capitales de nos provinces. Les canadiens qui sont les plus grands voyageurs à l'étranger ne visitent même pas leur pays en premier. Les Montréalais ou les Torontois qui visitent fréquemment l'Europe, devraient se rendre compte que pour notre unité et notre économie, il serait important qu'ils visitent Vancouver et Calgary. Je connais beaucoup de canadiens qui ont parcouru le monde, et n'ont même pas visité notre pays. Mais qu'avons-nous fait pour vendre le Canada ?

Combien de canadiens de Toronto et Québec n'ont jamais visité l'Île de Vancouver ou Terre-Neuve ? Combien de Torontois viennent à Montréal à Pâques ? Non. Ils sont trop occupés à faire leurs réservations pour New York. La réponse est bien simple, un manque de promotion. New York, et nous l'admettons, qui est un centre d'attractions, annonce dans nos journaux et l'a fait durant des années. Mais nous devons rendre les canadiens conscients de la beauté de leur pays.

Le tourisme est sans contredit une des plus grandes industries au Canada. Car la personne qui arrête sa voiture au restaurant du coin achète nos services comme les touristes de l'extérieur. Trois cent millions de visites entre les différentes cités ne sont pas comprises dans les statistiques, mais ces gens emploient de la gazoline, utilisent nos routes, nos terrains de stationnement et services en général. Le voyage, qu'il soit continental ou local, met de l'argent en circulation, et donne à chacun sa part dans l'industrie du tourisme.

Des études démontrent que seulement un tiers ($\frac{1}{3}$) du dollar du touriste reste aux gens qui s'occupent du public voyageur. Les deux autres tiers sont répandus et dépensés par eux dans la ville même. A Hawaï, l'association touristique est forte et est secondée par les hommes d'affaires de la communauté. Les agents d'assurances et directeurs de funérailles et les cultivateurs d'ananas sont vivement intéressés à tout ce qui a trait aux voyages. Le directeur de funérailles sait bien que si l'industrie du tourisme est prospère chez lui, il en profitera le temps venu.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le Canada qui était sensé être la puissance du vingtième siècle, est sans contredit le pays touristique le plus pauvre au Monde. L'année dernière, nous avons eu un déficit de 112 millions de dollars. Ce qui veut dire que les canadiens ont dépensé 112 millions de dollars de plus à l'étranger que les visiteurs n'en ont laissé ici. Et ce déficit grossit d'année en année, de même que la concurrence.

Les standards classiques du tourisme sont chargés. Nous sommes à l'âge de la vitesse, des "packaged tours", des plans familiaux de vacances, et bientôt nous aurons la semaine de quatre jours. Les secrétaires, les institutrices et les jeunes femmes voyagent plus que jamais. On ne prend

plus de vacances qu'en juillet et août, mais à tout moment. Les autres pays se réveillent. Mais, nous, que faisons-nous au Canada ?

En votre qualité de dirigeants dans vos municipalités, messieurs, vous vous devez d'envisager le progrès de vos localités sous trois aspects : manufacturier, agricole et touristique. Trop de municipalités oublient qu'attirer les visiteurs est également une industrie qui exige autant de soin, d'attention et d'adresse que pour amener une fabrique nouvelle. Il n'est pas nécessaire de posséder des montagnes, des lacs et des établissements du dernier cri pour développer une industrie touristique. Toute localité qui offre quelque chose de différent peut intéresser les touristes, parce que c'est pour cela que les gens voyagent. Tous les voyageurs cherchent quelque chose qu'ils ne trouvent pas chez eux. Souvent un musée intéressant, un bon restaurant, une rue particulièrement coquette, un policier sympathique, suffit à faire ralentir le touriste. S'il s'arrête, il achète généralement quelque chose. Si vous pouvez, par votre courtoisie ou par une attraction quelconque, réussir à le garder pour la nuit, il prendra deux repas de plus et dépensera un peu d'argent pour se loger et se distraire.

Le tourisme est une industrie, et bien des pays du monde ont aujourd'hui un standard de vie plus élevé parce qu'ils ont compris que le déplacement des gens était une affaire. Nous avons compilé à l'intention des dirigeants municipaux quelques chiffres qui démontrent que si une localité pouvait attirer 20 visiteurs par jour chaque jour de l'année, cela aurait sur son économie le même effet qu'une usine ayant une liste de paye de \$100,000.

Le tourisme ne demande aucune faveur à la localité. Les visiteurs n'exigent ni concessions fiscales ni services

publics considérables. Les touristes n'emportant pas les profits avec eux, ils les laissent dans votre localité. Vous n'avez pas à vous soucier des marchés, parce que le touriste apporte le marché à votre propre porte.

Le tourisme est une grosse affaire dans le Québec, et il pourrait augmenter encore si les autorités civiques et les marchands s'entendaient pour déployer la même imagination et la même énergie que pour attirer chez eux de nouvelles usines.

Le fermier également a un intérêt vital dans le tourisme et il faudrait le rendre conscient de ce qui l'y rattache. Chaque touriste doit manger, et d'habitude trois fois par jour. Or, songez à ceci, messieurs : si chacun des touristes américains qui visitèrent le Canada pour plus de deux jours l'an dernier, avait pu être persuadé d'y demeurer seulement quinze minutes de plus pour manger un sandwich aux oeufs, les fermiers auraient vendu : 600,000 douzaines d'oeufs, 400,000 pains et 160,000 livres de beurre. Cela en quinze minutes de plus seulement.

Si c'est un problème pour le Canada de conserver son individualité, c'en est un aussi pour la Province de Québec. Le Québec peut perdre beaucoup plus de son individualité que tout autre secteur du Canada, simplement parce qu'il en possède davantage.

Les changements y sont plus marqués. Parce que le Québec a reçu un héritage français, ce n'est pas une garantie qu'il va le maintenir toujours. Lorsque je parcours la province de Québec, je commence à me demander si vous désirez vraiment garder votre héritage français.

Ces malheureux comptoirs à chiens chauds, ces viles gargotes à "hamburg steak", (on m'excusera de n'avoir pas

trouvé le terme français), ces affiches criardes le long des routes, suffisent à faire se retourner le vieux Champlain dans sa tombe. Cela ne m'a pas l'air français. Ce n'est qu'une pauvre imitation de Coney Island, dans un pays pourtant qui se proclame le bastion de la culture française au Nouveau Monde. Si l'automobile et la télévision ont rongé à ce point le mode de vie français dans un aussi court espace de temps, ce ne sera pas long avant que le Québec ne se distingue plus des autres parties de l'Amérique du Nord.

Les efforts pour conserver l'héritage français dans la province de Québec sont des plus louables, mais ils ne vont ni assez loin ni assez vite. Changer de l'anglais au français les noms de quelques vieilles villes, ce n'est pas une réponse. Le comité de refrancisation devrait se consacrer à démolir les affiches en mauvais anglais; à trouver des noms nouveaux pour les motels et restaurants qui imitent ceux des Etats-Unis, et prendre des mesures pour que soit conservée l'architecture du Québec ancien. Il devrait s'occuper de la nourriture, du langage et du mode de vie, en plus de changer les noms de quelques villes.

Avec son culte de l'histoire, Québec a de meilleurs atouts que tout autre endroit de l'Amérique du Nord. Au lieu d'être un îlot de culture française dans la vaste mer nord-américaine, Québec, s'il en a la détermination, peut être le roc même de la civilisation occidentale. L'Amérique du Nord a besoin de l'influence adoucissante d'une culture de bon ton qui a toujours été le don du mode de vie français. Un Québec éclairé, riche de deux langages et du charme d'une culture bien agencée, pourrait devenir la Sorbonne de l'Amérique du Nord et du Sud. Dans ce monde sans cesse rétréci, où la possession d'une langue

seconde est si importante, le Québec pourrait être une école pour l'hémisphère occidental. Il doit y avoir, en Amérique du Nord et du Sud, des milliers d'étudiants désireux d'apprendre une autre langue, mais qui ne veulent ou ne peuvent aller en Europe. Si la province de Québec élaborait un programme bien imaginé pour attirer des étudiants d'université, elle pourrait devenir un grand foyer académique et, ce faisant, elle raffermirait sa propre indépendance et son héritage. Si elle y mettait un peu de rêve, elle pourrait redevenir la mère de l'Amérique du Nord.

Le culture qui a produit ces géants qui ont parcouru tous les coins de l'Amérique du Nord, à pied et en canot, ne doit pas être souillée par les empiétements du matérialisme du vingtième siècle. Dresse-toi, ô Québec, et parle au monde dans la pure langue de tes ancêtres. Comme tu as conquis autrefois l'immensité de l'Amérique du Nord avec un courage incroyable, lève-toi, ô Québec, et enchante-nous avec ton imagination. Nous en avons besoin. Le Canada, et les Etats-Unis également, n'en seront que plus riches.

**Evolution de la pensée
chez les Anglo-Canadiens**

Histoire sociale du Canada

par Jean Genest

Un des principaux livres d'histoire du Canada publié par les Anglo-Canadiens est certainement celui de M. Arthur Reginald Marsden Lower: *Canadians in the Making* (Longmans, Green, Toronto, 1958, 475 pp.). Il ne fait pas l'histoire politique, économique, religieuse mais sociale du Canada entier. Le point de vue est nouveau, il s'attache à décrire l'évolution de la population, en nombre, en qualité, ses aspirations, sa psychologie et à donner les raisons de ses actes, de ses attachements et de ses frustrations. Peu à peu, conduits par M. Lower, nous voyons le colon européen s'enraciner. Avec l'attachement au nouveau pays qu'il faut conquérir, aménager, défendre et qui récompense tous les efforts par les richesses qu'il prodigue, on voit naître, se développer et mûrir un peuple attaché au Canada comme son unique et immense patrie.

M. Lower est né le 12 août 1889 à Barrie en Ontario. Licencié de l'Université de Toronto et Ph. D. en histoire de l'Université Harvard en 1929, il travailla aux Archives publiques à Ottawa, enseigna aux Etats-Unis et au United College de Winnipeg jusqu'en 1947, date à laquelle il devint professeur d'histoire du Canada à l'université Queen's de Kingston. Il excelle dans la vulgarisation historique qui lui permet de résumer ses recherches en des phrases brillantes, en des jugements condensés, provocateurs et instructifs. Il a de l'aplomb et de l'humour. Il est intensément canadien, ce qui l'amène à soutenir beaucoup de points de vue où il semble plus proche des Canadiens français que des Anglo-Canadiens de Nouvelle-Ecosse ou de

Colombie-Britannique. Mais il semble nous comprendre par l'intermédiaire des livres; c'est par la littérature et par l'art qu'il veut atteindre à notre âme. Il y réussit et les Canadiens français ont en lui un ami franc, honnête, accueillant, sans miel et sans vinaigre, avec juste cette touche humaine que donne une profonde connaissance de l'histoire et de l'homme.

En 1946, il publia *Colony to Nation: A History of Canada*, qui est devenu un manuel classique d'histoire du Canada dans les collèges anglo-canadiens et qui lui valut la médaille Tyrell. En 1952, il fit paraître *Canada, Nation and Neighbour*, qui lui valut un prix du Gouverneur Général. Enfin en 1958, apparaît ce qui semble bien son oeuvre principale: *Canadians in the Making*, où il révèle une bonne intelligence des données européennes et américaines au milieu desquelles vont se préciser lentement, très lentement, sans rien de brillant, mais d'une façon solide, inexorable, les aspirations de faire un pays pour les Canadiens, un pays unique qui s'appellera le Canada.

A travers la chronique de l'histoire, M. Lower sait relever nos particularismes, nos travers idéologiques, nos divisions et à montrer comment, malgré tout, malgré nos incompréhensions raciales et nos différences de religion, s'affirme de plus en plus nettement un vouloir collectif de vivre ensemble. La grandeur du Canada devient une motivation idéologique qui façonne un mode d'être et de réagir commun à tous ceux qui sont nés au Canada. Les rancoeurs entre les deux groupes raciaux sont chose du passé; la présence de deux cultures est un signe distinctif du Canada et une richesse; cependant les sympathies méthodistes de M. Lower ne lui permettent pas de comprendre le catholicisme des Canadiens français. Bien intentionné, généreux d'esprit,

il peut comprendre très facilement l'anglicanisme mais quand il arrive au catholicisme, il offre des explications ou des rapprochements si surprenants qu'il nous aide, indirectement, à comprendre comment une éducation en un milieu protestant éloigne et prévient contre le catholicisme.

C'est avec ces études, ces voyages et sa passion pour l'histoire que M. Lower écrit *Canadians in the Making*. Il consacre quatre-vingt-douze pages au régime français. Il n'aime pas les abstractions mais les faits, parfois même les détails. Si cette étude lui permet de bien comprendre le rôle unique de l'histoire chez les Canadiens français, cela ne veut pas dire qu'il acceptera le chanoine Groulx cité et démenti une fois, il préféra Chapais, Lanctôt, Sulte. Il a bien vu aussi les grands fondements de la cohésion nationale des Canadiens français, ces fondements sont le sol, l'esprit de famille, le village, les épreuves subies ensemble, l'éducation de l'élite par le thomisme, la volonté têtue dans nos refus de l'anglais et dans notre défense du français et de notre catholicisme. Il explique que notre catholicisme n'est pas celui du Moyen-Age mais celui de la Contre-Réforme, plus intellectuel, plus agissant, plus missionnaire.

Quelques institutions ont été omises bien qu'elles aient moulé notre comportement social et nos traditions légales, comme les seigneuries. Rien non plus sur le rôle décisif et original de la paroisse chez nous. Trop peu sur le Conseil Souverain. Il a omis le type du coureur des bois, qui seul peut expliquer tout un côté nomade en nous et un des aspects de notre imagination. Il n'a pas dit un mot sur nos artisans, les constructeurs de manoirs et de forteresses ou des orfèvres et des ébénistes. Mais vraiment M. Lower a bien le droit de ne pas être complet. Le tableau qu'il trace est intéressant et plein de sympathie. Notre catholicisme d'alors lui paraît puritain comme d'ailleurs le protestan-

tisme des colonies américaines. La dévotion à Marie et aux saints lui est simplement incompréhensible.

La deuxième partie couvre de 1767 à 1867 en près de deux cents pages. C'est dans cette partie que le Canadien français découvrira la grande richesse du volume : il n'y a pas de meilleur guide que l'auteur pour faire comprendre l'Anglo-Canadien à un Canadien français. En suivant l'augmentation de la population nous voyons les différents groupes d'Anglo-Canadiens et de loyalistes s'installer au Canada, développer des complexes historiques très différents suivant qu'un loyaliste s'installera en Nouvelle-Ecosse ou en Ontario, ou ira chercher fortune dans l'Ouest. L'Auteur a noté avec beaucoup de perspicacité que la lutte pour la survivance chez les Canadiens français est l'équivalent de la lutte pour la liberté chez les Anglo-Canadiens; il note que le catholicisme des uns est une force d'unité tandis que le protestantisme des autres est une cause de division; il se moque du *englishism*, cette forme ritualistique de religion pour tout ce qui est anglais; il relie l'infailibilité pontificale au mouvement romantique; il explique comment l'Anglo-Canadien pense en anglais mais imite l'américain; il souligne avec à propos l'interaction des histoires, celle de l'Europe et des Etats-Unis avec celle du Canada; il veut un nationalisme canadien, c'est pourquoi il s'oppose résolument au nationalisme extrémiste d'un Georges Brown comme au nationalisme intransigeant de certains Canadiens français; il remarque que le nationalisme américain est plus intense que le nationalisme canadien.

Ce qui manque le plus à cette partie, c'est la précision dans les mots clefs, précision absente parce que l'auteur n'a pas de philosophie. Il veut un nationalisme canadien mais il voit que les nationalismes sont la source des guerres. Il lui est difficile d'établir les distinctions nécessaires. Il

définit correctement : *nationalism is collective self-realization, society conceived in his own image*. Cela l'entraîne à employer les mots dans un sens totalement différent à leur traduction française ou à leur sens historique. Ainsi à propos du mot "nation", Durham parle très nettement qu'au Canada il y a *two nations warring in the bosom of a single state, mais* M. Lower dira plutôt *two people in a nation*. Le mot, chez lui, perd tout son sens étymologique, son contenu culturel, pour ne souligner que la communauté politique. Ainsi au Canada il n'y aurait qu'une seule nation, la nation canadienne, cette nation canadienne est faite de deux peuples. Le rôle de Lafontaine a été de favoriser *partnership in a bicultural nation*. Nous devenons *a partner within a nation*. Inutile de dire que ce vocabulaire contredit l'usage précis qu'en faisait Durham et pose une ambiguïté fondamentale dans tous nos rapports avec les Anglo-Canadiens et dans toutes nos interprétations de la constitution.

Pour les Canadiens français, le Canada est un Etat formé de dix provinces et de deux nations. Les éléments qui font une nation sont d'ordre biologique (*nascor* : le fait de naître d'ancêtres communs) et d'ordre culturel : vivre une histoire commune, avec une éducation faite d'une langue, d'une religion qui sont autant de liens qui nous attachent à nos voisins. Pour nous, l'Etat canadien gouverne un peuple, des sujets qui se répartissent en deux nations culturellement distinctes. Nous croyons avoir l'interprétation objective du mot "nation", mais nous devons tenir compte que ce même mot en anglais revêt de nos jours un sens plus politique que culturel, alors qu'en français il signifie d'abord des liens culturels et traditionnels.

Cette confusion éclaircie, il faut être reconnaissant à l'auteur d'avoir le courage d'accepter toutes les conséquences, ainsi il reprochera aux anglo-canadiens un colonialisme trop

prolongé vis-à-vis l'Angleterre et il essaiera de dégager les étapes de mûrissement du nouvel esprit canadien. Peut-être accorde-t-il trop d'importance à la guerre de 1812.

La troisième partie couvre de 1867 à nos jours en près de cent soixante pages. A part le dernier chapitre sur l'automobile, qui paraît tout à fait hors de ton et de propos, c'est la partie la plus neuve et la plus riche. Pour M. Lower, la Confédération est vraiment l'acte de naissance d'une nouvelle nation. Il s'agit d'une république fédérative : *a pro forma monarchy*. Pour les Canadiens français la Confédération n'a rien créé de nouveau mais a consolidé leur position. Il demande aux Anglo-Canadiens l'abandon du loyalisme en faveur d'un vrai patriotisme, l'abandon du vieil impérialisme en faveur d'un solide canadianisme. Il signale comment, après la guerre des Boers, l'Angleterre nous servit mal à propos dans la malheureuse question des frontières de l'Alaska. Il est en faveur d'un hymne et d'un drapeau national. Il a des idées de grand bon sens sur l'éducation : *At the turn of the century, dit-il, the Canadian public school was not making young Canadians but young Englishmen*. Ceux qui ont été ainsi formés, ont aujourd'hui cinquante ans et plus : cette donnée nous permet de comprendre l'extraordinaire évolution (pour nous) des Anglo-Canadiens par rapport à l'acceptation du fait français.

M. Lower a un réel intérêt pour la religion mais à ce propos il a des affirmations inimaginables, comme celles-ci : les catholiques auraient contribué au fascisme et au nazisme; des formes extrêmes du nationalisme semblent jaillir du catholicisme par ricochet; la transsubstantiation ne serait qu'une projection des rêves; Einstein et Freud ont enfin réussi à changer le concept de religion; il favoriserait une Eglise nationale; notre attachement à Rome nous met dans une position aussi arriérée que celle des Anglo-Can-

diens encore attachés à Londres. A propos de la Confédération, il donne tout le mérite à Macdonald et rien à Cartier. Quant à l'immigration il n'est pas tendre : "*Canada has retained the withdrawn people, the sedate, and those with the least energy and ability.* L'idée étant que les meilleurs éléments étaient attirés par les Etats-Unis. Les guerres de 1914 et de 1940 ont beaucoup fait pour accélérer la prise de conscience que nous étions tous partie du même Canada.

Les réserves indiquées, il faut insister sur les grands mérites du volume. Il détache avec force ce que le Canada doit représenter pour tout Canadien. Les Canadiens français restent trop attachés au passé, dit-il, tandis que les Anglo-Canadiens, quelles que soient leurs fautes passées, semblent les seuls à s'attacher au pays réel et à son progrès. Il cherche à favoriser la compréhension mutuelle des deux races. Le livre terminé, nous voyons qu'il reste de grosses difficultés : question de tempérament, question de vocabulaire, l'insistance sur le canadianisme, mais à voir l'intelligence et la sympathie de M. Arthur Lower à l'oeuvre, nous croyons qu'il existe une élite plus nombreuse que jamais chez les Anglo-Canadiens comme chez les Canadiens français qui est capable de surmonter les difficultés pour en arriver à une collaboration nécessaire. Cette collaboration devra être franche et digne. Admettons nos différences, ayons un grand respect mutuel et rencontrons-nous dans ces sphères d'activité commune en vue de la grandeur du Canada, notre patrie.

A propos de

**LA PRÉSENCE ANGLAISE ET LES CANADIENS,
de MICHEL BRUNET**

par François-Albert Angers

On ne lit pas sans éprouver des sentiments mêlés, un livre de Michel Brunet. Il comporte toujours une certaine distribution, à droite et à gauche, en bas et en haut, de taloches dont l'utilité et la validité sont loin d'être toujours justifiées ou démontrées par le texte. À la fin de la lecture, il ne reste, tout seul, bien campé au milieu de toutes ses victimes, que Michel Brunet pour avoir raison. Mais raison en quoi et sur quoi ? C'est un peu ce qu'on se demande, car il ne manque pas de se glisser, dans toutes ses bastonnades, un certain nombre de contradictions qui laissent parfois le sujet corrigé et risquent de lui inculquer une sainte peur de tout mouvement faute de pouvoir bien déterminer quelle direction il pourrait bien choisir pour éviter d'être morigéné à l'avenir.

Puis on se prend à se demander : de quoi s'agit-il ? Sont-ce vraiment là des études d'histoire ou des pamphlets politiques ? S'il s'agit d'histoire, il faut sans doute s'attendre à des interprétations de faits qui peuvent être discutables, mais encore faut-il que ces interprétations soient autre chose que des opinions lancées à la cantonnade et qui trouvent leurs racines non pas dans les faits histori-

(1) *La présence anglaise et les Canadiens* (Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas), par MICHEL BRUNET, Un vol., 6 po. x 8½, broché, 293 pages. Beauchemin, Montréal. 1958.

ques, mais dans ce que, selon Brunet, les acteurs historiques auraient dû faire, au lieu de ce qu'ils ont fait. Et puis, l'histoire est-elle si rectiligne, si préalablement déterminée qu'il soit possible de prononcer des jugements *ex cathedra* sur l'avenir : telle situation ne se réalisera jamais, ou durera toujours !

Quoi qu'il en soit, un livre de Brunet ne laisse non plus jamais indifférent, car c'est un auteur qui a du talent, un talent torrentueux qui s'exprime dans un style mordant et à l'emporte-pièce. Les thèses présentées sont toujours originales, sinon toujours aussi radicalement nouvelles qu'elles le paraissent. Elles ouvrent des horizons nouveaux, vers lesquels cependant il ne faut jamais se tourner sans exercer une bonne dose d'esprit critique. Brunet peut d'ailleurs, quand il le veut, être un excellent historien, comme le montre la pièce à mon sens la plus solide du présent ouvrage, faite en réalité de morceaux détachés rédigés sur divers sujets allant de la période de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. Cette pièce-clef, c'est l'étude sur la déchéance de la bourgeoisie canadienne après la conquête.

On trouve dans le reste la charge de Brunet contre ce qu'il estime être les trois dominantes de la pensée canadienne-française : agriculturisme, anti-étatisme et messianisme; l'exposé de sa thèse du canadianisme vs *canadianism*; un morceau sur le fait de survivance vs le fait d'assimilation, etc. La difficulté de Brunet dès qu'il sort des techniques de l'analyse historique proprement dite, c'est que ses fondements philosophiques comme ses connaissances économiques ne semblent pas à la dimension des critiques et des opinions qu'il formule sur des problèmes qui soulèvent des questions de philosophie et qui mettent

en cause des notions économiques qu'il importe de manier avec un peu plus de précision.

Il faut donc lire *La présence anglaise et les Canadiens*, mais avec un grain de sel ! Une fois bien assaisonné, le texte devient sans doute digestible... du moins aux estomacs pas trop délicats. Les éléments corrosifs étant ainsi neutralisés, la validité de plusieurs des conclusions historiques de l'auteur ne peuvent manquer de s'imposer à l'attention. Même, encore une fois, si elles ne sont pas toujours aussi nouvelles qu'elles se veulent, une façon nouvelle de les formuler leur donne un nouvel aspect qui peut constituer une contribution non négligeable à la compréhension de nos problèmes.

François-Albert Angers

TABLE DES MATIÈRES

La rédaction	261
Patrick Allen :	
<i>Les carrières des affaires réclament l'élite des jeunes canadiens-français d'aujourd'hui</i>	263
François-Albert Angers :	
<i>Où est le byzantinisme ?</i>	272
Henri Bourassa :	
<i>Lettre du 10 avril 1902</i>	287
Archélas Roy :	
<i>Propos choquants</i>	291
John Fisher :	
<i>Le Québec doit conserver son visage français</i>	297
Jean Genest :	
<i>Histoire sociale du Canada</i>	306
François-Albert Angers :	
<i>La présence anglaise et les Canadiens</i> par Michel Brunet	313

Quand le bien vient il faut le prendre

Le chauffage par rayonnement s'offre à vous, prenez-le : c'est le dernier mot du confort. Plus de radiateurs ! Plus de poussières qui voyagent ! Une chaleur légère et constante vous enveloppe... Et, bien entendu, appréciable économie de combustible ! — Venez visiter notre édifice chauffé par rayonnement ou demandez notre brochure explicative.



**Installateurs
experts**

en tous genres de
plomberie sanitaire et
d'appareils de
chauffage

VI. 9-4107

**360 est, rue Rachel
Montréal**

Avec les hommages
d'un ami de la revue

APPRENEZ à connaître les
avantages de l'épargne en
ouvrant un compte à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

586 bureaux au Canada

Hommages aux collaborateurs de
L'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



LA. 4-1167

3605, Ontario est, Montréal

LES AMIS DE LA REVUE

LATENDRESSE & FILS INC.

Ferronnerie Gros et Détail
11837 est, Notre-Dame, Montréal 5
● Mtl. 5-8874

CHAUSSÉ, Fernand AVOCAT

● Chaussé & Godin, avocats
152 est, Notre-Dame
AV. 8-7282

DENIS, Arcadius

● AVOCAT
86, rue Wellington Nord
Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

DORAIS, Jean-Louis AVOCAT

● 57 ouest, rue St-Jacques
VI. 5-1336

THERRIEN, F.-E., avocat

● Ch. 812, Edifice des Tramways,
159 ouest, rue Craig, Mtl.
UN. 1-2889

Florent-G. Gauvin

CONFECTION POUR ENFANTS

● *Magasin-Chef :*
826 est, rue Mont-Royal - LA. 2-6688

● *Succursales :*
1592 est, rue Mont-Royal
2970, rue Masson
4050 est, rue Ontario
13000 est, rue Notre-Dame, P.A.T.

ROBILLARD, Michel NOTAIRE

● 934, Ste-Catherine est
UN. 6-5818

POULIN, Albert ARCHITECTE

● 1115, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
Tél. : 2-4620

LAVIGNE, C.-E.

● Courtier d'assurances
3750, rue Lacombe
RE. 9-1748

CARON, Marcel

● Assurances générales
5117, Boul. Rosemont, Mtl.
CL. 9-3275

CR. 1-6093

ERNEST PALANGE, O.D.

● OPTOMÉTRISTE
441 est, rue Bélanger, Montréal

ADRIEN COURVILLE

● (Courville & Fils)
Manufacturier de fourrure en gros
418, rue St-Sulpice, Montréal
AV. 8-7474

EMILIEN ROCHETTE & FILS

● Les spécialistes du tapis à Québec
Téléphone 2-5235
352, rue St-Vallier, Québec

Jean Lapierre

RA. 1-4915

Jean Lapierre & Frères Ltée.

CHAUFFAGE-PLOMBERIE

● 4213, boul. Rosemont
Montréal

FOURNIER, Albert

● Procureur de brevets d'invention
934 est, Ste-Catherine
VI. 5-4548

LA CIE LAVAL

Lavage de vitres

● Murs, planchers, stores vé-
nitiens, résidences, bureaux,
magasins et manufactures.

Bureau : LA. 2-7982
Rés. : DU. 7-3886

● 8525, Henri-Julien
Montréal

Pour la collation

Savourez

LA CROQUETTE

STUART

BISCUITS - GÂTEAUX - TARTES

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

Avec les hommages
d'un ami de la revue

Grenache
INC.

Roch Grenache

CRÈME GLACÉE
BEURRE DE CAMEL

GRENACHE INC.

Bureau : 1504, rue Davidson

LA. 6-7771

BANNISSEZ LA FAUSSE SÉCURITÉ !

Protéger sa maison contre les risques d'incendie, c'est bien; ce qui est de beaucoup préférable, c'est de la protéger adéquatement. Bannissez la fausse sécurité. Assurez vos immeubles à leur valeur réelle. Advenant un sinistre, vous pourrez récupérer tout ce que vous aurez perdu. Se sous-assurer, c'est vouloir s'appauvrir.

* SOCIÉTÉ *
NATIONALE
D'ASSURANCES

Affiliée à la C.U.A.
41 ouest, St-Jacques
Montréal I - VI. 5-3291

**UNE SEULE POLICE
PROTÈGE
TOUTE LA FAMILLE**

- **Le plan moderne que les familles attendaient !**
- **Beaucoup plus de protection pour un prix vraiment réduit !**
- **C'est la grande demande du jour . . .**

J.-Hormisdas Roy, gérant

506 est, Ste-Catherine, Montréal — VI. 2-1806

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Compagnie-mutuelle d'assurance-vie

41 ouest, rue St-Jacques • Montréal 1 • VI. 5-3291

La Sauvegarde

ACTIF	\$40,000,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$200,000,000
PROTÉGEANT	111,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.